



Règlements Internes

Espace Nautique

FRAIS D'ACCÈS AU SITE

J'accepte de payer les frais d'accès au site en vigueur lors de mon enregistrement au prêt d'embarcations.

RECONNAISSANCE DES RISQUES

J'accepte en toute connaissance de cause la nature des risques comme partie intégrante de l'activité de kayak, canot et de planche à pagaie (SUP), ainsi que les conséquences pouvant en résulter, dont certains peuvent entraîner des blessures graves, la noyade ou la mort.

Ces risques comprennent notamment :

- Conditions météorologiques changeantes, courants imprévisibles, obstacles submergés.
- Noyade, hypothermie, collision, chavirement, blessures physiques, exposition prolongée au soleil, les blessures entraînées par la fatigue, les lésions attribuables au travail répétitif, etc.
- Le bris d'équipement, ou les problèmes mécaniques d'équipement.
- La présence d'un BARRAGE en aval de la mise à l'eau.

ACCEPTATION COMPLÈTE DE RESPONSABILITÉ

Je reconnais assumer l'entière responsabilité de ma sécurité et de celle des personnes à bord. En conséquence, je libère la Municipalité de Saint-Didace, ses représentants, employés, élus, bénévoles, mandataires et partenaires de toute réclamation, poursuite, dommage ou responsabilité pour toute perte, blessure ou décès résultant directement ou indirectement de l'utilisation de l'embarcation louée, quels qu'en soient la cause ou le lieu, sauf en cas de faute lourde ou intentionnelle de la part de la Municipalité.

RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES ET PERTES

Je m'engage à retourner l'embarcation et l'équipement dans le même état qu'à la réception. En cas de dommage, de perte ou de vol, je m'engage à rembourser à la Municipalité de Saint-Didace les frais de réparation ou de remplacement selon l'estimation fournie.

Je m'engage à respecter toutes les règles de sécurité et les consignes des organisateurs s'appliquant à l'activité.

- Avoir la compétence physique et mentale requise pour pratiquer l'activité de façon sécuritaire.
- Je comprends que le personnel pourra exclure de l'activité toute personne pouvant présenter un risque pour les autres ou pour elle-même.
- Ces règles comprennent notamment:
 - Prendre connaissance des cartes de la Route Bleue secteur Saint-Didace.
 - Porter en tout temps un gilet de sauvetage fourni par l'organisme.
 - Être âgé de 16 ans ou plus, ou être accompagné d'un adulte responsable.
 - Être âgé de 10 ans utilisation en embarcation simple.
 - Être âgé de 6 ans et accompagné d'un adulte utilisation en embarcation double.
 - Ne pas naviguer vers le **BARRAGE**.
 - Baignade interdite.

URGENCE

Identifier les sorties d'urgence sur la carte de la Route Bleue secteur Saint-Didace

En cas d'urgence, composer le 911.

Inscrire dans ses contacts les téléphones suivants:

Maison Rivière:819-383-7868

Travaux Publics:450-750-2781

Gestion du Lac Maskinongé:450-421-4800

L'ENVIRONNEMENT



Assurez-vous de connaître le courant de la rivière. Consulter le débit, prenez connaissance des obstacles, dangers et rapides.



Prenez connaissance de la météo et des conditions de navigation : température, vent, bourrasque, soleil, pluie, orage, brouillard, etc.

L'ÉQUIPEMENT



Portez votre vêtement de flottaison individuel (VFI) en tout temps.



Portez un vêtement isothermique en eau froide. $T^{\circ} \text{eau} < 15^{\circ} \text{C}$ ou $T^{\circ} \text{eau} + T^{\circ} \text{air} < 37^{\circ} \text{C}$.



Apportez une copie de la carte avec vous, un moyen de communication ainsi que les numéros d'urgence.



Utilisez des équipements et vêtements adaptés au milieu et en bon état. Portez des chaussures fermées en tout temps.

LES COMPORTEMENTS



Prenez connaissance du parcours. Assurez-vous que la difficulté de la section corresponde aux compétences des pagayeurs.



Réfugiez-vous sur la berge en cas d'orage ou d'intempéries.



Abstenez-vous de consommer des drogues ou de l'alcool avant et pendant l'activité.



Restez en tout temps à portée de voix. Soyez attentifs les uns aux autres.



Formez un groupe (3 embarcations recommandées).



Respectez la flore en la laissant intacte. Observez la faune à distance.



Débarquez uniquement sur les sites désignés pour protéger les habitats vulnérables en laissant ces endroits intacts.